

CHARTRE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

Tout élève adhérent à l'Association sportive de l'établissement se doit de respecter la charte suivante :

- Les activités suivantes peuvent donner lieu à des compétitions UGSEL (fédération du sport scolaire dans l'enseignement catholique) auxquelles votre enfant pourra participer : cross, athlétisme, escalade, volley, futsal, badminton, VTT (en raison de l'épidémie de covid, certaines activités sont susceptibles d'être supprimées ou adaptées).
- Le calendrier prévisionnel des activités, et les convocations pour les compétitions seront consultables sur le site de l'établissement, sur scolinfo et affichés dans l'établissement (panneau dans la cour).
- **La participation à l'AS est soumise à une cotisation de 10 euros pour l'année scolaire quelque-soit l'activité (chèque libellé à l'ordre de l'AS Notre Dame).** Elle comprend la licence UGSEL, l'assurance hors temps scolaire et la carte d'AS). **L'inscription est possible tout le long de l'année scolaire** pour une ou plusieurs activités. Seule la participation au cross départemental est gratuite.
- Les repas du mercredi (11h20) peuvent être pris au collège (pique-nique) – avec une surveillance assurée par un enseignant d'eps.
- Tout élève indisponible pour un entraînement ou une compétition doit le communiquer et le justifier au plus vite au collège - **si possible pour les compétitions avant date limite affichée par les professeurs** (un car réservé ne peut être décommandé sans frais, une absence peut sanctionner une équipe...)
- Sauf retard lié au transport lors des compétitions, le professeur d'EPS référent n'est plus responsable des élèves après l'heure de retour indiquée sur les convocations. **Pour pallier ces imprévus (avance/retard) et prévenir les parents**, le téléphone portable est toléré sur le temps d'AS.
- Pour les championnats nationaux, une participation aux frais de restauration et d'hébergement peut être demandée aux familles ; les frais de transport pour chaque compétition étant pris en charge par l'Association Sportive Notre Dame.
- En cas de qualification ou de participation **individuelle** pour une compétition, l'accompagnement est assuré par les parents.
- Le règlement EPS de l'établissement s'applique aux élèves dans le cadre des activités, des entraînements et des compétitions d'AS (**tenue de sport et vêtement de rechange, attitude, limitation du brassage des élèves entre niveaux 6è/5è et 4è/3è**).
- Le non respect de cette charte peut entraîner l'exclusion provisoire ou définitive de l'A.S.

Je soussigné(e)élève en classe de.....

M'engage à :

- ❖ **Respecter le règlement de l'AS**
- ❖ Prévenir au plus vite l'enseignant d'EPS en cas d'indisponibilité
- ❖ Prévenir les enseignants des autres matières en cas de départ en compétition sur des horaires de cours et rattraper le travail scolaire
- ❖ Etre présent aux entraînements, **tout au long de la période de l'activité** notamment pour les compétitions par équipe.

Signature de l'élève

Signature des parents ou responsables légaux

Fiche d'inscription et de renseignements de l'élève

NOM : Prénom : Classe :

Né(e) le : à :

N° de sécurité sociale :

Mutuelle et N° sociétaire :

Je soussigné(e), père - mère - tuteur légal (1)

➤ j'autorise mon enfant à participer aux activités de l'AS du collège :

- **aux entrainements le mercredi de 11h20 à 13h30** oui non

mon enfant mangera sur place rejoindra le groupe à 12h au gymnase Bellair (prévenir à chaque fois)
mon enfant est autorisé à repartir seul du collège oui non, dans ce cas je m'engage à le récupérer à 13h30.

- **aux compétitions le mercredi (horaires variables selon les lieux)** oui non

mon enfant est autorisé à repartir seul du collège oui non, dans ce cas je m'engage à le récupérer à l'heure fixée sur la convocation.

- j'autorise, les enseignants d'EPS de l'établissement, à assurer le transport de mon enfant en minibus pour les compétitions. oui non
- j'attire l'attention sur le fait que mon enfant : suit un traitement médical non oui
(préciser) : _____ /souffre d'asthme non oui, mais sait gérer avec sa ventoline / autre (préciser) : _____

Signature des parents ou responsables légaux

Autorisation d'intervention chirurgicale

Je soussigné(e)

père – mère - tuteur légal de l'élève (1)..... en classe de

demeurant.....

Téléphone pour être contacté en cas d'urgence :

autorise l'administration de l'établissement à prendre le cas échéant, toutes mesures utiles pour une opération chirurgicale d'urgence ou pour une hospitalisation.

Fait à le

Signature des parents ou responsables légaux

(1) Rayer les mentions inutiles